



La hêtraie relictuelle de Roquefort

De l'état des lieux à la protection d'un patrimoine landais



Présentation du site et travaux en cours

Le hêtre commun, *Fagus sylvatica*, est une espèce très répandue en Europe (17 millions d'hectares). En France, il recouvre 1,3 millions d'hectares et se situe au niveau de plaines à de basses altitudes dans le nord et le nord-est. Dans le sud, il est localisé dans les zones montagneuses aux environs de 1000 m d'altitude.

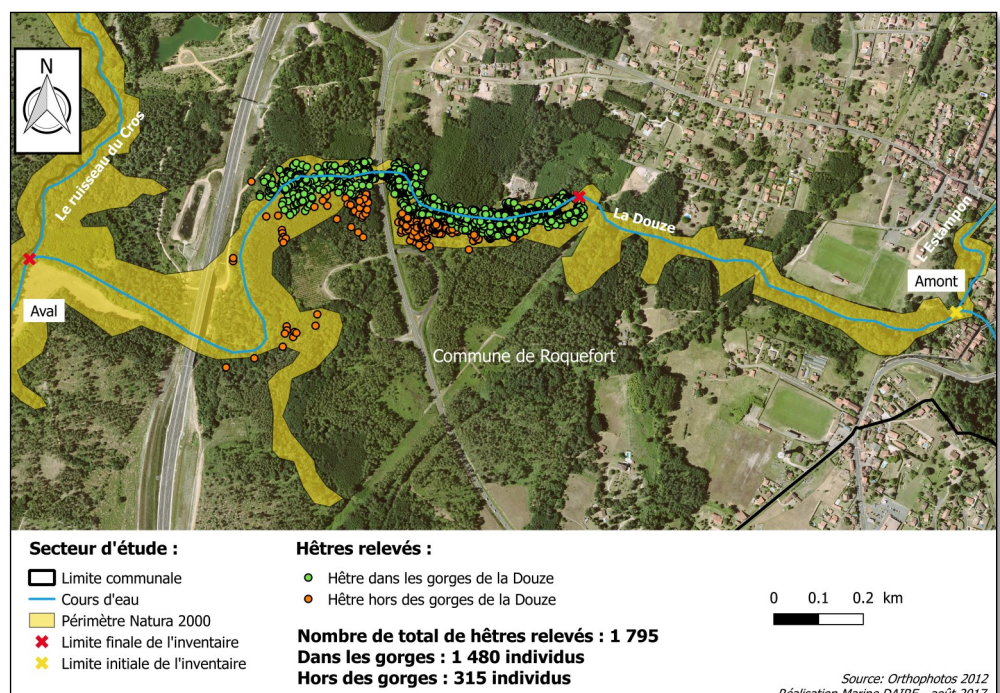
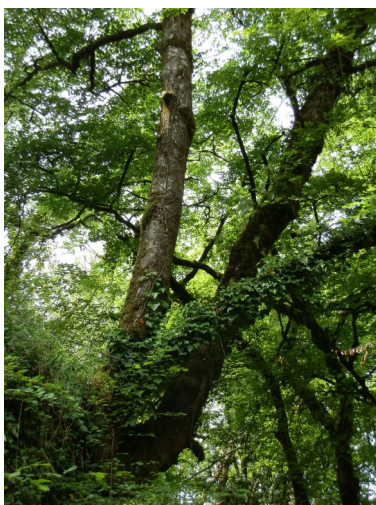
Des populations isolées ont été découvertes dans plusieurs zones du sud-ouest de la France, en Gironde et dans les Landes, où la présence de cette espèce n'était pourtant pas attendue du fait de ses exigences écologiques. Des études menées par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) indiquent que certains de ces secteurs (notamment les gorges du Ciron et celles de la Douze) ont servi de refuge aux hêtres durant les glaciations. Dans ces zones, *Fagus sylvatica* serait une espèce relictuelle, c'est-à-dire une espèce qui s'est maintenue dans des régions où le microclimat le permettait après une modification globale des climats.

Les premiers travaux réalisés par l'INRA ont permis de localiser les différentes populations du sud-ouest d'évaluer leur étendue et leur âge. L'ancienneté de la hêtraie serait estimée à 50 000 ans.

Face à différentes menaces impactant ces hêtraies, c'est dans un enjeu de conservation de ce patrimoine situé au bord de la Douze que le projet « Programme d'étude et de protection de la hêtraie relictuelle de la Douze » est lancé en mars 2017 par Landes Nature. Il est pour le moment financé par l'animation Natura 2000.

L'objectif de ce projet est de caractériser cette hêtraie et de mettre en place des actions visant à la protéger. Il est mené avec l'aide du Syndicat du Ciron et de l'INRA (technique d'inventaire) et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (caractérisation du cortège floristique).

La phase d'inventaire et celle de caractérisation de l'habitat à hêtres ont débuté en avril 2017. Actuellement, 1 795 individus sur 2,7 kms ont déjà été recensés, géolocalisés et mesurés sachant que la zone d'expression de la hêtraie est plus large.



Enjeux et menaces sur la hêtraie

Actuellement, le changement climatique et les actions anthropiques constituent les principales menaces pour ces populations patrimoniales. L'urbanisation, la sylviculture (coupes rases ou plantations à proximité) ainsi que la prolifération d'espèces invasives ou concurrentes (robinier, érable negundo) sont majoritairement responsables de leur dégradation et leur régression.

Une diminution de la population de hêtres au niveau du Ciron a déjà été constatée. L'inventaire de 1992 recense des individus sur 30 kms alors que celui de 2005 n'en répertorie que sur 4,4 kms. Des actions ont déjà été menées pour essayer d'enrayer ce phénomène.

De plus, ces hêtraies constituent des réservoirs de biodiversité pour d'autres espèces à forte valeur patrimoniale comme la Loutre d'Europe.

Pour limiter la diminution de la surface de la hêtraie relictuelle de Roquefort et préserver la biodiversité qu'elle contient, il est nécessaire de proposer et d'initier des actions pouvant être mises en place par les propriétaires qui le souhaitent. La protection de cette hêtraie dépend du respect de préconisations de gestion simples et non coûteuses mais également d'une meilleure connaissance du milieu et de son étendue par les propriétaires.



Engagements à souscrire dans le cadre de la Charte Natura 2000

Engagements relatifs à la gestion de la hêtraie :

- Continuer, si possible, la non-intervention dans le cœur de la hêtraie ;
- En cas d'exploitation, préserver les caractéristiques du milieu (mélange d'essences, non entretien du sous-bois) et conserver les hêtres semenciers (sauf raisons de sécurité, problème sanitaire, arbre mort gênant la régénération naturelle) ;
- Favoriser/surveiller la régénération naturelle. Prévenir la structure animatrice en cas de problème constaté.

Engagements relatifs aux actions à proximité de la hêtraie afin de minimiser les menaces pouvant affecter la hêtraie :

- Favoriser la présence de franges d'arbres d'essence locale entre les boisements de production en bordure et la hêtraie afin de conserver le microclimat nécessaire à la croissance des hêtres et d'éviter le développement des espèces pionnières concurrentes. Eviter notamment les plantations de robiniers près de la hêtraie pour limiter la colonisation des espaces par cette espèce ;
- Proscrire l'introduction d'espèces dites «exotiques envahissantes» comme l'érable negundo (*Acer negundo*) et éviter la création de trouées ou de nouveaux chemins à proximité de la hêtraie pouvant être à l'origine de la prolifération de ces espèces.